Réf. Farde e-Assemblées : 2378764

N° OJ : **69**

Projet d'Arrêté - Conseil du 14/12/2020

Objet : Tutelle sur le Mont-de-Piété.- Modification du statut.

Le Conseil communal,

Vu l'article 8 de la loi du 30 avril 1848 réorganisant les Mont-de-Piété;

Vu le règlement organique du Mont-de-Piété du 24/10/2014 approuvé par la Région de Bruxelles-Capitale;

Vu la modification du statut - 2e lecture introduite par le Mont-de-Piété et arrêtée par le Conseil d'administration du 19 novembre 2020;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

DECIDE :

Article unique : d'approuver la modification du statut - 2e lecture du Mont-de-Piété, telle qu'arrêté par le Conseil d'administration du 19 novembre 2020.

Annexes :

Délibération du MDP modifiction du statut (Consultable au Secrétariat des Assemblées)